

USAGE MÉDICAL DU CANNABIS ?

Par **Profil supprimé** Posté le 30/09/2014 à 14h29

Bonjour, à l'heure actuelle il n'est plus possible d'ignorer les propriétés thérapeutiques des cannabinoïdes de la plante de cannabis, que ce soit dans le traitement de certains types de douleur, de formes sévères d'épilepsie, de maladies neuro-dégénératives, et même de cancers !

Comment faciliter l'accès aux patients à ce médicament naturel?

Pourquoi cette plante est elle toujours autant diabolisée en France, et pourquoi ce sujet est il encore tabou, à l'heure où la situation du cannabis thérapeutique évolue partout dans le monde ?

Je reçois de plus en plus de patients qui m'interrogent sur ce sujet, et j'ai pu constaté moi-même l'efficacité de cette plante dans de nombreuses pathologies, mais je manque hélas terriblement d'informations à leur donner, bien souvent ces patients sont mieux informés que le corps médical !

Il est grand temps que la France s'ouvre enfin à l'usage médical du cannabis, pour que ces milliers de patients puissent être conseillés et accompagnés, plutôt qu'avoir à se cacher pour éviter d'être poursuivi en justice.

1 RÉPONSE

Profil supprimé - 02/10/2014 à 11h32

il serait vraiment temps de prendre en compte les vertus du cannabis, et ce d'autant plus que parce que nous n'avons pas d'autre choix nous achetons comme nous pouvons, et je serais curieuse de connaître la composition de ce que l'on nous vend! Pour 20 euros on doit avoir 0,2 pour cent de THC; et le reste n'arrange pas nos organismes déjà fatigués!

Le fumer ou le manger entraîne d'autres fragilités; on devrait pouvoir se procurer des feuilles et boire des tisanes. Merci de faire suivre pour tous ceux, dont je suis, à qui cela pourra faire du bien...
